

MAIRIE DE CALUIRE ET CUIRE  
Bureau de l'Etat-Civil  
Service de réception  
le 26/07/2025  
Identifiant de l'Acte :  
169 216900340 : 20250726...RVT - S - 2025 - AR



## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

### DÉLÉGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE

À MONSIEUR DAMIEN COUTURIER

Le Maire de CALUIRE ET CUIRE ;

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le procès verbal d'élection du maire et des adjoints en date du 26 juillet 2025 ;

VU les délibérations n°2025\_069, n°2025\_70 et n°2025\_071 en date du 26 juillet 2025 portant sur l'élection du maire et l'élection des adjoints ;

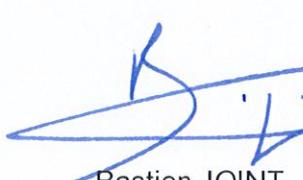
### ARRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** – Monsieur Damien COUTURIER, Adjoint au maire, est **délégué au sport et aux associations sportives**.

**ARTICLE 2** – Délégation de fonction et de signature est donnée pour les affaires visées à l'article 1<sup>er</sup> à Monsieur Damien COUTURIER, sous notre surveillance et notre responsabilité.

**ARTICLE 3** – Le présent arrêté sera publié électroniquement sur le site internet de la Ville de Caluire et Cuire et ampliation sera adressée à la Représentante de l'État dans le département ainsi qu'au Procureur de la République. Le présent arrêté sera également notifié à l'intéressé.

Caluire et Cuire, le 26 juillet 2025  
Le Maire,

  
Bastien JOINT

